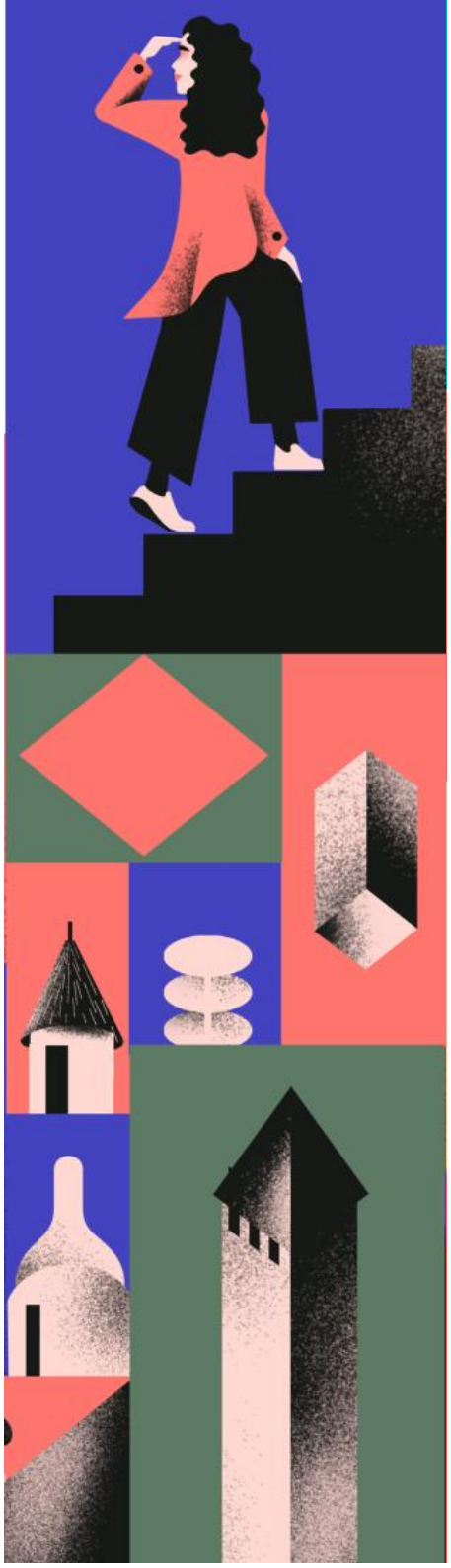


Tribunal administratif d'Orléans
28, rue de la Bretonnerie
45057 Orléans Cedex 1





TRIBUNAL ADMINISTRATIF
D'ORLÉANS

Le tribunal :

Le tribunal administratif juge les litiges opposant les particuliers aux personnes publiques et les personnes publiques entre elles. Il peut être saisi directement par les citoyens pour contester une décision d'une administration locale (collectivité territoriale, préfecture, hôpital…) ou les résultats des élections municipales et départementales, par exemple. Le tribunal peut également juger en urgence (référé) contre une décision locale nécessitant une intervention rapide du juge.

La juridiction d'Orléans a pour mission de traiter des recours déposés sur des affaires dans les départements du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Loiret.

Son siège :

L'hôtel Brachet, dit aussi hôtel de la Vieille Intendance, abrite le tribunal administratif d'Orléans depuis 1989.

Il fut édifié dans la première moitié du 16ème siècle sous le règne de Louis XII, à l'emplacement de vergers, jardins, vignes et masures, et constitue un ensemble architectural remarquable : cour pavée, parc, façade de briques à décor de losanges, grand escalier d'honneur à vis d'influence italienne, charpente en forme de coque de bateau renversée, clef de voute de la salle des Gardes, blason du sieur Brachet (chien assis), etc.

À la faveur de l'acquisition en 2006 du 26 rue de la Bretonnerie, l'hôtel a été pleinement reconstitué dans sa configuration originelle. L'agrandissement de la juridiction a été inauguré en 2011.

Propriété de l'État, il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (Arrêté du 16 juillet 2007).

Sa composition :

Le tribunal compte 22 magistrats, 24 greffiers et agents de greffe et 4 aides à la décision (assistants de justice) composant les 5 chambres spécialisées et les pôles « juge unique » (contentieux sociaux, étrangers et permis de conduire) et référés ou affectés à des fonctions dédiées (aide juridictionnelle, enquêtes publiques, exécution, expertises, médiation, informatique, technique).

L'HOTEL DE LA VIEILLE INTENDANCE



Édifice du début renaissance (début XVIème siècle) et remanié à l'époque classique, sa construction se situe sous le règne de Louis XII (1498 – 1515). Son style et son ordonnancement sont de la même facture que l'aile Louis XII du château de Blois.

Son constructeur, François Brachet, est issu d'une illustre famille orléanaise dont le nom apparaît dès le XIIIème siècle et qui donnera à la ville son premier maire en 1569. Les armes de la famille – un chien assis – ornent l'escalier d'honneur et la clé de voûte de la salle la plus ancienne du bâtiment, dite « salle des Gardes.

François Brachet, dont l'existence est attestée en 1497, était l'intendant de la reine Isabelle d'Aragon. La famille Brachet est issue de la haute bourgeoisie et a toujours fait partie de l'entourage du roi. Aussi, lorsque le duc d'Orléans devient roi de France sous le nom de Louis XII, la famille Brachet transforme, sur des terrains acquis depuis 1430, la demeure familiale en un « château en ville ».

Cet hôtel fut successivement appelé « La Grande Maison » (1621), « La Maison du Roy » (1695) puis « La Vieille Intendance » (1785). Il semble qu'il tienne son nom actuel de ce qu'il a constitué, de façon quasi-ininterrompue à partir du XVIIème siècle, la résidence privée de nombreux administrateurs dont les intendants du Roi.



Quant à la dénomination de « Maison du Roy », elle se rattache aux brefs séjours qu'y ont fait des monarques sur le chemin de Chambord. L'un deux est attesté dans les archives locales : Jacques II d'Angleterre le 28 février 1689, les autres tels que Henri III, Henri IV ou Louis XIII ne sont pas corroborés par les archives.









L'hôtel de la Vieille Intendance, composé des n° 28, 26 et 24 rue de la Bretonnerie, est un ensemble architectural remarquable comportant des fenêtres encadrées de pierre blanche, des façades losangées de briques rouges et des toits bleus aigus.

L'influence italienne triomphe dans le magnifique escalier d'honneur situé au n°28, riche d'une ornementation flamboyante et l'un des plus beaux d'Orléans de cette époque. Les combles de l'immeubles sont couverts par une charpente en forme de coque de bateau renversée, tout aussi remarquable.

Dès l'origine, l'Hôtel était conçu comme un hôtel double, la partie noble dédiée à la résidence du propriétaire, et l'autre partie destinée à la location comme immeuble de rapport.

En faisant l'acquisition en novembre 2006 du n°26 de la rue de la Bretonnerie, l'Etat a désormais reconstitué l'hôtel particulier de la famille Brachet tel qu'il avait été conçu à l'origine : un hôtel double symétrique.



